



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/63/Add.1
24 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses

Trente-deuxième session
Genève, 3-7 décembre 2007
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-DEUXIÈME SESSION

Additif

Liste des documents

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ST/SG/AC.10/C.3/63

Ordre du jour provisoire de la trente-deuxième
session

ST/SG/AC.10/C.3/63/Add.1

Liste des documents

Documents de référence

ST/SG/AC.10/1/Rev.15

Règlement type (Recommandations relatives au
transport des marchandises dangereuses,
quinzième édition révisée)

ST/SG/AC.10/11/Rev.4 et Amend.1 et 2

Manuel d'épreuves et de critères, quatrième
édition révisée et amendements 1 et 2 y relatifs
(Recommandations relatives au transport des
marchandises dangereuses)

5. ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI) AUX FINS DE DOCUMENTATION

Document INF.5 (IATA) (soumis à la dernière session)	Données électroniques concernant le transport de marchandises dangereuses
ST/SG/AC.10/C.3/2007/62, par. 50 à 52	Rapport du Sous-Comité sur sa trente et unième session

Le Sous-Comité sera tenu informé des activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) dans ce domaine.

6. PROPOSITIONS DIVERSES D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT TYPE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

ST/SG/AC.10/C.3/2007/35 (Royaume-Uni)	Renvois à des normes ISO dans le Règlement type
ST/SG/AC.10/C.3/2007/49 (ISO/EIGA)	Renvois à des normes ISO
ST/SG/AC.10/C.3/2007/40 (Belgique)	Définition d'un engin de transport fermé
ST/SG/AC.10/C.3/2007/41 (Royaume-Uni)	Proposition de révision du chapitre 2.9
ST/SG/AC.10/C.3/2007/42 (Royaume-Uni)	Propositions relatives aux prescriptions applicables aux récipients cryogéniques ouverts
ST/SG/AC.10/C.3/2007/44 (Canada)	Épreuve de choc des citernes mobiles et des CGEM (sect. 41.2 du Manuel d'épreuves et de critères)
ST/SG/AC.10/C.3/2007/46 (Allemagne)	Désignation officielle de transport et nom technique de rubriques génériques ou n.s.a.
ST/SG/AC.10/C.3/2007/47 (Royaume-Uni)	Engins sous fumigation et engins de transport réfrigérés au moyen de neige carbonique
ST/SG/AC.10/C.3/2007/51 (ICCA)	Utilisation facultative d'éléments fusibles sur des citernes mobiles dont la pression d'épreuve est supérieure à 2,65 bar, pour des matières organométalliques
ST/SG/AC.10/C.3/2007/52 (Canada)	Plaques d'identification des citernes mobiles ONU et des CGEM

ST/SG/AC.10/C.3/2007/54 Dispositions relatives à la formation
(DGAC/VOHMA)

ST/SG/AC.10/C.3/2007/56 (Belgique) Citernes – Degré de remplissage

7. HARMONISATION AVEC LE RÈGLEMENT DE TRANSPORT DES MATIÈRES RADIOACTIVES DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

ST/SG/AC.10/C.3/2007/32 (IATA) Matières radioactives en colis exemptés avec risque subsidiaire

Les résultats de la quinzième session du Comité des normes de sûreté du transport de l'AIEA (TRANSSC) qui doit se tenir à Vienne du 1^{er} au 5 octobre 2007, seront communiqués au Sous-Comité dans un document sans cote.

8. HARMONISATION GÉNÉRALE DES RÈGLEMENTS DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES AVEC LE RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. PRINCIPES DIRECTEURS DU RÈGLEMENT TYPE

ST/SG/AC.10/C.3/2007/38 (OMI) Principes des règlements de transport des marchandises dangereuses

10. QUESTIONS RELATIVES AU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)

ST/SG/AC.10/C.3/2007/53 (EIGA) Propositions visant à modifier le critère de classement des mélanges de gaz comme comburants

ST/SG/AC.10/C.3/2007/55 (CTIF) Pictogrammes

11. QUESTIONS DIVERSES

ST/SG/AC.10/C.3/2007/37 (OMI) Facilitation des envois de matières radioactives

Document INF.3 Demande de statut consultatif (Institute of Makers of Explosives)

Document INF.7 Demande de statut consultatif (British Fireworks Association)

12. ADOPTION DU RAPPORT
